

LA VOIX DE L'ÉCOLIER

DU

COLLEGE JOLIETTE

LA CHARITE FAIT LE CHRÉTIEN, L'ÉTUDE FAIT L'AVENIR.

Vol. III) Collège Joliette, samedi 15 février 1879. (N^o 10

HISTOIRE DE FRANCE

LES DERNIERS VALOIS

ÉTUDE HISTORIQUE SUR LE RÉGNE DE
HENRI II.

François I^{er}, en mourant, laissa le trône à son fils Henri II dont l'avènement fut salué par les acclamations les plus vives de la France. De haute stature, noble dans ses manières, majestueux dans son maintien, ce prince était presque l'image vivante de son auguste père. En outre, il tenait du héros de Marignan la force et l'adresse dans les exercices du corps, la bravoure dans les combats et l'amour de la gloire. Malheureusement il n'avait pas seulement hérité, dans une certaine limite, des brillantes qualités de son prédécesseur, il était possédé, comme ce dernier, d'un penchant funeste pour le luxe et les plaisirs. Cependant, quand le bonheur de ses peuples le demandait, quand les intérêts de sa couronne l'exigeaient, Henri II savait déployer la vigilance et l'application de l'homme d'état. Elevé au milieu des scandales d'une cour corrompue, trop souvent dominé lui-même par d'indignes favoris qui cherchaient à le détourner de ses devoirs, le nouveau monarque était cependant très-sincèrement dévoué à la religion catholique, mais il eut le malheur de suivre envers le saint-siège la politique anti-chrétienne de ses prédécesseurs. De plus, à sa cour, comme à celle de François I^{er}, régnait la licence ; et cette corruption des mœurs, qui plus tard devait enfanter tant de désordres, commençait à s'introduire non-seulement dans les hautes classes de la société, mais même parmi les habitants des campagnes jusqu'à alors si chrétiens.

Au premier rang des hommes de génie, de talent et d'audace appelés à jouer un grand rôle sous Henri II et sous les règnes suivants, il faut citer le cardinal de Guise, personnage aussi remarquable par sa science que par son habileté comme diplomate, et son frère le duc de Guise, qui fut sans contredit le plus grand capitaine de son siècle. Ces deux illustres seigneurs, issus

du sang des ducs de Lorraine, étaient fervents catholiques et se proclamaient hautement les défenseurs de l'orthodoxie en France. Cet attachement à la religion ne contribua pas peu à entourer leur nom d'une immense popularité. Après eux, il importe de mentionner le faible Antoine de Bourbon, roi de Navarre, qui se plia toujours aux caprices ambitieux de son épouse Jeanne d'Albert, et son frère, le prince Louis de Condé. Ces derniers, pour satisfaire une aveugle ambition et se former un parti, n'avaient pas craint de souiller le noble blason de leur famille dans la fange de l'hérésie. Puis viennent les représentants de la puissante maison de Châtillon : l'amiral de Coligny, le cardinal de Châtillon et leur frère Dandelot. Traîtres à la foi de leurs aïeux, ces tristes rejetons d'une race illustre avaient, par haine et par jalousie, embrassé la réforme dont ils devinrent bientôt les propagateurs les plus zélés.

Aussitôt le sceptre affermi dans ses mains, Henri II rappela à la cour le brave connétable de Montmorency exilé par François I^{er}, et le réintégra dans ses hautes fonctions. Après cet acte de justice, le nouveau monarque parcourut tout son royaume, afin de se rendre compte par lui-même de l'administration des diverses provinces et de connaître les besoins de ses sujets. Pendant que le roi accomplissait ce voyage, des troubles très-sérieux, suscités par l'augmentation de l'impôt sur le sel, éclatèrent dans l'Agénois le Périgord, la Saintonge, la Gascogne et le Limousin. Ces révoltes furent énergiquement réprimées, mais la part importante que les calvinistes y avaient prise fit comprendre à Henri II que la paix intérieure de la France ne serait jamais durable tant que la réforme, encore au berceau, ne serait pas complètement étouffée. Pour anéantir cette secte séditeuse, il publia des édits sévères et établit une cour souveraine chargée de juger en dernier ressort le crime d'hérésie. Plusieurs promoteurs des innovations de Luther et de Calvin furent condamnés au supplice du feu et exécutés en place de Grève. Mais cette répression violente tout à fait en désaccord avec la politique extérieure du roi, bien loin d'arrêter les progrès du mal, fut au contraire favorable au protestantisme et lui fit pousser de plus profondes racines au sein de la nation.

Aux révoltes intestines devait succéder bientôt la